



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 22 JANVIER 2008
(2007-2008)
LE 29 JANVIER 2008**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 29 JANVIER 2008 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Linda Crevier (15)
Josyane Desjardins (16)
Suzanne Gaudette (8)
Claudette Labre-Do (13)
Catherine Martin (9)
Margot Pagé (17)
Diane Soucy (4)
Suzanne Tremblay (6)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10)
Guy-Paul Beauchemin (22)
Jean-Pierre Bélair (23)
Yvon Derome (21)
André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

MM. les commissaires représentant du comité de parents

Roch Thibault, niveau secondaire
Marc Viau, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications



No de résolution
ou annotation

Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

ÉTAIENT ABSENTS

- M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (18), Françoise Théoret (5)
M. Stéphane Bessette (1)

C.C.-2449-01-08

03.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,
que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé à savoir :

04.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 04.01 Rémunération des membres du conseil des commissaires -
Orientation

05.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 05.01 Engagement au poste d'agente d'administration au Service
des ressources financières

06.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2450-01-08

04.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL

04.01 RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – ORIENTATIONS

CONSIDÉRANT le mandat confié aux membres du comité ad hoc sur la rémunération des commissaires pour le conseil des commissaires (C.C.-2423-12-07) le 11 décembre dernier;

CONSIDÉRANT que le montant global maximal qu'une commission scolaire peut accorder annuellement à l'ensemble de ses commissaires comme rémunération est fixé par le décret # 836-2000;

CONSIDÉRANT que le 19 octobre 2004, les membres du conseil des commissaires adoptaient une résolution établissant un mode de rémunération (C.C.-1720-10-04);

CONSIDÉRANT les ajustements faits annuellement, selon le décret du Gouvernement du Québec, la répartition actuelle est la suivante :

Salaire de base (24 commissaires excluant la présidence CC)	4909,23 \$
Présidence du conseil des commissaires (base)	17 792,11 \$
Supplément – Présidence du comité exécutif	1 236,58 \$
Supplément – Vice-présidence du conseil des commissaires	1 236,58 \$
Supplément – Vice-présidence du comité exécutif	618,29 \$
Jetons	35 484,25 \$
	<u>174 189,32 \$</u>



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT les travaux du comité ad hoc sur la rémunération des commissaires tenu le 15 janvier 2008;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que la répartition adoptée le 19 octobre 2004 par la résolution C.C.-1720-10-04 soit reconduite en appliquant la modification suivante, à savoir qu'une partie du montant prévu pour les jetons soit transformée en un montant additionnel attribué à chaque commissaire selon sa circonscription :

Salaire de base (24 commissaires excluant la présidence CC)	4 909,23 \$
Présidence du conseil des commissaires	17 792,19 \$
Supplément – Présidence du comité exécutif	1 236,58 \$
Supplément – Vice-présidence du conseil des commissaires	1 236,58 \$
Supplément – Vice-présidence du comité exécutif	618,29 \$
Montant additionnel selon la circonscription	4 271,66 \$
Jetons	<u>31 212,50 \$</u>
	174 189,32 \$

Que les modalités d'attribution des jetons soient les mêmes, c'est-à-dire, que deux absences soient permises et qu'un jeton soit coupé à partir de la troisième absence et ce, tant pour les séances régulières que pour les séances plénières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-2451-01-08

05.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

05.01 ENGAGEMENT AU POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION AU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Madame Susan Tremblay, directrice générale, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'engager, à une date qui sera déterminée ultérieurement, **Madame Chantal Bergevin**, à titre d'agente d'administration au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-2452-01-08

06.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

À 19 h 35,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que la présente séance ajournée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidence de la séance


Secrétaire générale